mai /

mai 1866

(*Circulaire.*)

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
1er Mai 1866.

MONSIEUR LE CURÉ,

Dans ma Circulaire du 26 avril dernier, afin de rappeler à tous la nécessité de recourir à Dieu et d'implorer son secours dans le danger où nous sommes de voir bientôt le choléra asiatique éclater parmi nous, j'ai cité ces belles paroles de l'Ecriture: *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam* (Ps. 126).

Oui, Dieu seul peut nous préserver du terrible fléau; mais il veut aussi que chacun de nous travaille à s'en préserver lui-même, en prenant les précautions suggérées par la prudence et la science.

Or, entre les précautions à prendre contre le choléra, en voici quelques-unes dont une longue expérience a fait connaître l'importance, et que le désir de rendre service m'engage à vous signaler. Vous ferez donc bien de les recommander à votre peuple, si Dieu permet que l'épidémie redoutée arrive jusqu'à nous, et se répande dans la province:

1° Garder la modération en tout; éviter tout excès dans les veilles et le travail, etc.

2° Observer une exacte tempérance dans le boire et le manger, surtout dans l'usage des boissons fortes et enivrantes. Le choléra a coutume de ne pas ménager les ivrognes.

3° Eviter de boire des eaux dures, telles que les eaux de puits, les eaux calcaires.

4° S'abstenir de prendre des boissons rafraîchissantes, telles que la bière d'épinette, et autres du même genre, quand on a bien chaud; et, dans ce cas, même de boire de bonne eau froide avant de se rafraîchir un peu.

5° Garder autant que faire se peut son régime habituel dans la nourriture; éviter de manger des choses indigestes, ou qui ont coutume de déranger ou de fatiguer l'estomac.

6° S'abstenir des fruits et des légumes trop rafraîchissants et de difficile digestion pour le commun des hommes, tels que les concombres, etc, et ne manger qu'avec précaution et grande sobriété des fruits légers, surtout s'ils ne sont pas parfaitement mûrs.

7° Eviter, quand on a chaud, de se mouiller, de prendre du froid, ou de se rafraîchir trop brusquement. Le serein est dangereux, et la fraîcheur de la nuit n'est pas sans danger pour les personnes en transpiration, ou dont la chemise est mouillée, si elles n'ont pas soin de se couvrir plus chaudement.

8 ° Pour tous les étrangers à la ville, bien prendre garde, quand ils y viennent, de boire de l'eau du fleuve, (dite eau de Québec), ou d'y faire usage des mauvaises boissons fortes, ou des méchantes bières qu'on leur offre dans les auberges ; n'y boire que de l'eau salubre de l'aqueduc, ou, encore mieux, de bon thé ou de bon café.

9 ° Pour les blanchisseuses, (et c'est ici un avis de la plus haute importance) bien se garder de laver les linges et habits des *cholériques* : ou, si elles sont obligées de le faire, avoir grand soin de désinfecter ces linges et habits, par exemple en les faisant bouillir dans la lessive, en plein air, ou sur un feu de cheminée, avant que de les laver.

10 ° S'abstenir d'aller par pure curiosité, par bravade, ou sans aucune raison, dans les maisons ou les lieux infectés du choléra.

11 ° Eviter d'entrer les corps des personnes mortes du choléra dans les Eglises, mais les porter droit au cimetière, et les y inhumer sur le champ, toutefois avec les prières et les cérémonies accoutumées, autant que faire se peut.

12 ° Enfin bien se garder de se laisser aller à la peur du choléra, et mettre sa confiance en Dieu. Eh ! pourquoi avoir peur de cette maladie, quand on sait, et quand Dieu lui-même nous assure, qu'il ne peut pas tomber un seul cheveu de notre tête sans sa permission ?

Par conséquent, nous ne devons pas craindre d'aller et venir où nos affaires, ou bien des devoirs de charité nous appellent. Par conséquent encore, nous ne devons pas avoir peur, quand nous y sommes appelés, ou que la charité nous y invite, de visiter les malades, de rester auprès d'eux, de les soigner, de les ensevelir.... Non, pour ceux qui accomplissent ces devoirs, il n'y a rien à craindre ; il n'y a pas de danger pour eux. Dieu les garde, et ceux que Dieu garde sont bien gardés...

Si nos médecins suggèrent encore d'autres précautions particulières, il sera bon d'en recommander l'observation, suivant les circonstances de lieux et de temps : mais dans tous les cas il ne faut pas oublier d'engager les gens à appeler le médecin, dès le moment où ils se sentent attaqués de la maladie.

Et recevez l'expression de l'attachement sincère avec lequel je demeure,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

† C. F. EVÊQUE DE TLOA,
Administrateur.